

L'ÉDITO

par Philippe MARTIN

Un foetus qui dérange

Deux camps. Deux camps presque à couteaux tirés. D'une part, ceux qui souhaitent revoir l'âge à partir duquel un enfant né sans vie peut être enregistré. Et, en face, ceux qui redoutent que ce changement de statut du foetus soit une porte ouverte à la révision de la loi dépénalisant l'avortement.

Aujourd'hui, le seuil de « reconnaissance » de l'enfant mort-né est de 180 jours après la conception. Au sein de la majorité, le CD&V préconise d'abaisser ce seuil à 140 jours et, même, de délivrer un acte de naissance, pour les parents qui le souhaiteraient, lorsque l'enfant est né avant 140 jours de grossesse.

C'est du côté du centre d'Action Laïque que la réaction a été la plus virulente, le président Bartholomeeusen n'hésitant pas à parler d'instrumentalisation de « *la douleur des personnes à des fins idéologiques* ». D'autres partis, comme le PS, appelant « *à ne pas alléger la souffrance des uns et à alourdir celle des autres* ». Quant au MR, par la bouche de Richard Miller, il se dit favorable à des aménagements du Code civil pour autant qu'on ne mette pas « *le doigt dans un processus de détricotage* » de

la loi sur l'IVG.

Dans ce dossier, les sensibilités sont à fleur de peau. Si, de part et d'autre, chacun se dit préoccupé par la détresse des parents concernés, on constate assez rapidement que le point de crispation porte sur une personnalisation du foetus qui serait susceptible de remettre en cause la loi sur l'avortement. Même si, de leur côté, les sociaux-chrétiens flamands se défendent de vouloir porter atteinte à l'interruption volontaire de grossesse.

Dépassionner le débat ? Ce doit être possible en quittant un instant la sphère du politique et des a priori idéologiques. Par exemple en étant à l'écoute du monde médical confronté à la réalité des parents concernés. Et encore... Les premières auditions, hier en commission de la Chambre, de deux gynécologues provenant de deux hôpitaux différents ont clairement laissé apparaître des sensibilités divergentes. Sans doute parce que les clivages philosophiques traversent aussi, en profondeur, les milieux scientifiques et vont bien au-delà de l'engagement politique.